

ABONNEMENT.

**Saumur :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 (Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclamations . . . . . 30  
 Faits divers . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

19 Novembre 1883.

CRÉDIT DU TONKIN.

La commission du Tonkin a juré solennellement de tenir ses délibérations secrètes et de ne point souffler mot des explications qui lui seraient fournies par les ministres. Cette décision est prudente. La commission pourrait, en effet, être par la suite très-embarrassée de livrer au public des explications qu'on ne lui aura pas fournies. Le rapporteur ne sera pas nommé cette semaine. M. Ribot, auquel on avait offert ces fonctions, refuse. Il veut, dit-il, garder toute liberté d'action pour la discussion publique. On ne croit pas que cette discussion commence avant le 26 novembre.

Le gouvernement est, paraît-il, très-disposé à se rallier à un amendement qui augmenterait d'une dizaine de millions le chiffre des crédits demandés pour le service du Tonkin. On pouvait prévoir, en effet, que les neuf millions ne seraient qu'un apéritif. Ce surcroît d'appétits serait légitimé par des dépêches assez inquiétantes de l'amiral Courbet qui avisent que des forces chinoises considérables se concentrent à Canton.

Le président du conseil et le ministre de la marine ont avisé le conseil qu'ils étaient mandés aujourd'hui lundi devant la commission du Tonkin. Il paraît qu'à cette occasion une petite discussion assez instructive de laquelle il résulte que les ministres eux-mêmes ont reconnu que « l'expédition du Tonkin avait été mal poursuivie et qu'on avait eu le plus grand tort de diviser le commandement. » Mieux vaut tard que jamais, dit le proverbe. Cependant il faut convenir qu'il est un peu tard pour avouer cette bévue.... préméditée.

Chronique générale.

LES EMPRUNTS DE LA R. F.

Depuis l'avènement officiel de la R. F., le 4<sup>er</sup> janvier 1876, c'est-à-dire indépendamment des emprunts de guerre, s'élevant à huit milliards, ladite R. F. a emprunté trois milliards huit cent quatre-vingt-dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-trois mille cinq cent quatre-vingt-neuf francs.

Sur ce chiffre, elle a mal et méchamment réussi à rembourser jusqu'à trente-sept millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-onze francs.

Elle redoit donc encore au crédit que lui fait la France, trois milliards deux cent soixante et un millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent soixante-huit francs.

Un joli chiffre, comme on voit, que celui dont elle aura augmenté, dans l'espace de huit ans de pleine paix, la dette publique ! Et ce n'est pas tout.

Emprunt annoncé de trois cent millions au moins pour 1884.

Emprunts prévus pour les « budgets extraordinaires, » nécessaires, paraît-il, à la République, et qui ne subsistent que d'emprunts.

Emprunt scolaire pour le plan Ferry.

Emprunts de travaux publics, tels que ponts, canaux, rivières, pour le plan Freycinet — deux milliards, dit M. Ribot.

Emprunt partout, et pour tout.

LE MAINTIEN DES CAPITULATIONS TUNISIENNES.

Malgré les renseignements optimistes fréquemment publiés par les journaux officieux, les négociations pour l'abandon des capitulations en Tunisie ont complètement échoué vis-à-vis de l'Angleterre et de l'Italie.

Mais alors que va devenir l'édifice législatif construit par le gouvernement français ? Que signifie notre protectorat ?

A quoi serviront nos magistrats et fonctionnaires ?

Voilà une jolie situation ! Si, profitant de sa victoire, la France avait fait immédiatement prononcer par le Bey l'abolition des capitulations, aucune puissance n'eût protesté sérieusement.

Le gouvernement, selon son habitude, a mieux aimé se traiter dans de pénibles négociations. Preuve de faiblesse dont abusent l'Angleterre et l'Italie.

Un journal de province a annoncé que M. Eugène Veillot, rédacteur en chef de l'*Univers*, avait été reçu par M. le comte de Paris.

Ce journal fait suivre cette information de commentaires auxquels l'*Univers* répond en ces termes :

« Une feuille de province annonce que M. le comte de Paris a reçu M. Eugène Veillot. C'est vrai. M. le comte de Paris, qui se renseigne, comme sa situation le commande, sur beaucoup de choses, ayant fait exprimer au rédacteur en chef de l'*Univers* le désir de lui parler, celui-ci s'est fait un devoir de répondre à cet appel.

Quant aux commentaires misérables qu'ajoute à cette information la feuille de province, nous les méprisons. Leur auteur est facile à reconnaître à sa manière d'insinuer la calomnie. »

Nous ajouterons que c'est lundi matin que notre distingué confrère a été reçu par M. le comte de Paris, à l'hôtel Galliera, l'ancien hôtel de M<sup>me</sup> Adélaïde, 57, rue de Valenciennes.

Nous avons eu le plaisir, dit M. André Barbes dans l'*Action*, de nous rencontrer ce jour-là, chez le Prince, avec M. Eugène Veillot, et nous ne comprenons pas ce qu'on peut dire de malveillant, à l'occasion d'une visite qui ne doit étonner personne, lorsqu'on tient compte de la haute bienveillance de M. le comte de Paris et qu'on connaît, d'autre part, la grande loyauté du rédacteur en chef de l'*Univers*.

M. le comte de Paris a passé quelques jours à Paris la semaine dernière. Il a reçu et longuement entretenu un certain nombre de membres du Parlement et de la presse.

M. le comte de Paris est ensuite rentré à Eu.

Le *Journal du Loiret* annonce qu'un comité royaliste électoral vient de se former à Blois. D'après le même journal, « plusieurs brochures qui ont un grand intérêt pour le parti monarchiste paraîtront prochainement. »

La *République française* a publié deux articles successifs relativement à la suppression des fortifications de Paris. Le ministre de la guerre, disait-on, aurait consenti à cette suppression. Rédigée en ces termes, la nouvelle n'est pas exacte.

Le ministre de la guerre ne consentirait à la suppression de l'enceinte actuelle que si on la remplaçait par une autre enceinte continue, bâtie sur le périmètre des anciens forts.

DEUX JUMEAUX LAÏQUES.

Mademoiselle L., institutrice laïque dans une commune du Nord, vient d'accoucher de deux jumeaux, le 12 de ce mois.

Lorsqu'elle n'avait pu dissimuler son état, elle s'était fait apporter, par l'inspecteur primaire, une lettre qui acceptait sa démission, avant que la démission eût été donnée.

La demoiselle s'installa dans une maison de l'école. C'est là qu'ont vu le jour les deux petits laïques. Rien n'avait été préparé pour eux, car jusqu'à présent la Caisse des écoles n'a pas ouvert le chapitre layettes pour mesdemoiselles les institutrices laïques qui pratiquent l'union libre.

Il paraît que Mademoiselle L., la mère de ces jumeaux, a des protecteurs puissants, et qu'elle espère être prochainement pourvue d'un poste dans un autre département. Cette

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

En ce moment, un certain tumulte se produisait. Un policeman venait d'arrêter un jeune drôle qui, ayant touché sa prime d'engagement quinze jours plus tôt dans une agence, avait déserté le lendemain, croyant très-ingénieux de se faire inscrire aujourd'hui dans un autre bureau d'enrôlement pour jouer de nouveau le même tour.

— Est-ce que ce cas se présente souvent ? demanda Charles.

— Cent fois par jour, monsieur. Aussi avons-nous appris à nos dépens à être prudents, pendant que les lois qui punissent les déserteurs devenaient plus sévères.

— Mais, fit observer Charles, vous nous avez dit que votre régiment était entièrement recruté. Quels sont donc ces jeunes gens que je vois là-bas signer sur les registres d'enrôlement ?

Le colonel rougit légèrement ; puis, prenant le bras de Charles Lecomte :

— Je vais vous faire un aveu, lui dit-il : je suis devenu ambitieux. Ah ! je ne l'étais pas d'abord. Dans le principe, je voulais simplement lever une compagnie dont je serais devenu le capitaine. La chose allant au mieux, l'appétit est venu en mangeant : j'ai levé un régiment. Enfin, mes espérances étant dépassées, je vais jusqu'à la brigade : la brigade Stanley, monsieur ; cela fera bon effet, et me voilà en passe de devenir général d'ici à quelques jours.

— Cela, dit Wilkie, qui avait écouté, c'est assez américain. Mes compliments, général Stanley.

— Oh ! pas encore, dit le colonel en baissant les yeux d'un air modeste.

Tout en parlant ainsi, on était arrivé, grâce un peu au parapluie de sir Wilkie, jusqu'à une estrade qui se trouva au fond de la salle. Au pied de l'estrade était placé le registre, où Charles signa son nom, puis il fut attiré sur l'estrade où le colonel était déjà monté.

— Camarades, dit le colonel après avoir réclamé le silence, qu'il obtint à grand-peine, vous savez avec quel soin jaloux j'ai choisi jusqu'ici les officiers que je soumetts à vos suffrages. Vous ne délibérez pas longtemps pour accueillir favorablement le gentleman que je vous présente aujourd'hui. M. Charles Lecomte sort de la première école militaire du monde, de l'École polytechnique de Paris.

Un murmure d'approbation accueillit ces paroles.

Le colonel continua :

— Et savez-vous avec quel numéro M. Charles Lecomte est sorti de l'École ? Ce n'est ni avec le numéro vingt, ni avec le numéro dix, pas même le numéro deux. M. Lecomte est sorti premier de la célèbre École polytechnique.

Une salve d'applaudissements salua cette déclaration, un peu surfaite, à la grande mortification de Charles. Mais ceci encore était dans les mœurs américaines, un candidat étant toujours le célèbre un tel quand on le présente au suffrage populaire.

— Mes braves camarades, dit encore le colonel, votre avis est-il que M. Charles Lecomte, ancien élève de l'École polytechnique, est digne de remplir l'emploi de capitaine vacant dans le 1<sup>er</sup> régiment de la brigade Stanley ?

— Oui, oui, répondit-on unanimement.

Trois hurrahs, qui témoignaient en faveur des poumons de ceux qui les poussaient, confirmèrent à l'instant la nomination du nouveau capitaine, et Charles descendit de l'estrade pour échanger les shake-hands américains avec ses nouveaux camarades.

Dès le lendemain, sir Wilkie Robertson et lui prenaient le chemin de fer de Chicago, pour de là gagner l'armée que Frémont réunissait à Saint-Louis.

XI

OU LE PARAPLUIER D'UN BARONNET SE TRANSFORME EN ARME DE GUERRE.

Les instructions données à Charles par le colonel Stanley lui enjoignaient, dès son arrivée à Saint-Louis, de se mettre à la disposition du major commandant le régiment en l'absence du colonel.

Ce major habitait un quartier très-éloigné, ce qui permit à Charles, en s'y faisant conduire, de voir la grande métropole de l'Ouest à vol d'oiseau.

Saint-Louis est l'entrepôt de l'immense navigation du Mississipi ; c'est l'ancien centre de réunion des trappeurs, des voyageurs, des trafiquants, des chasseurs et des pionniers. Tous ces hommes du Far-West appellent Saint-Louis La Ville, la ville par excellence, comme les Romains appelaient Rome *Urbs*. Saint-Louis, fondé en 1764, par un Canadien nommé La Clède, sur l'emplacement d'un ancien fort français, a servi pendant longtemps de factorerie pour le commerce des pelleteries. C'était alors une possession française : voilà qui excuse notre pédantisme de parler de son origine. En 1768, en vertu du traité de Paris, elle passa, avec la Louisiane et toutes nos possessions américaines, entre les mains des Espagnols, qui occupèrent toute la rive droite du Mississipi, pendant que la rive gauche était cédée à l'Angleterre. Ce fut donc sur un fonds de populations hispano-



... et le remplacer par un képi rigide ;  
 pour la grande tenue.  
 Nous sommes en mesure de déclarer  
 que ces bruits sont inexacts.  
 Le général Campenon n'en est qu'au  
 projet. Il fait étudier la question et n'a pris  
 encore aucune décision.  
 La transformation de la coiffure du  
 soldat exigera du reste une loi, et le minis-  
 tre de la guerre qui a, comme dit le pro-  
 posant, bien d'autres chats à fouet-  
 ter, n'est pas pressé pour en élaborer le  
 projet. »

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### ECOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR.

M. Raimond, capitaine d'habillement du  
 7<sup>e</sup> hussards, vient de passer dans le cadre  
 constitutif de l'Ecole de cavalerie.

Par décret du 16 novembre, sur la pro-  
 position du ministre de la guerre, ont été  
 promus au grade de *sous lieutenant* les sous-  
 officiers élèves à l'Ecole d'application de ca-  
 valerie dont les suivent :

- 1<sup>er</sup> tour. M. Mahieux (43<sup>e</sup> dragons), affecté  
 au 9<sup>e</sup> dragons.
- 2<sup>e</sup> tour. M. Collignon (42<sup>e</sup> hussards), af-  
 fecté au 12<sup>e</sup> hussards, pour y occuper l'em-  
 ploi d'adjutant au trésorier.
- 3<sup>e</sup> tour. M. Jaulhac (2<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> dragons),  
 affecté au 7<sup>e</sup> dragons.
- 4<sup>e</sup> tour. M. Maillard (4<sup>e</sup> chasseurs), af-  
 fecté au 16<sup>e</sup> chasseurs.
- 5<sup>e</sup> tour. M. Demoulin (9<sup>e</sup> dragons), affecté  
 au 4<sup>e</sup> hussards.
- 6<sup>e</sup> tour. M. Favin-Lévêque (19<sup>e</sup> dragons),  
 affecté au 10<sup>e</sup> chasseurs.
- 7<sup>e</sup> tour. M. Trisbourg (16<sup>e</sup> dragons), af-  
 fecté au 19<sup>e</sup> chasseurs.
- 8<sup>e</sup> tour. M. Panaux (9<sup>e</sup> hussards), affecté  
 au 26<sup>e</sup> dragons.
- 9<sup>e</sup> tour. M. Merlin (7<sup>e</sup> cuirassiers), affecté  
 au 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> hussards.
- 10<sup>e</sup> tour. M. Baudeu (12<sup>e</sup> dragons), affecté  
 au 2<sup>e</sup> hussards.
- 11<sup>e</sup> tour. M. Cavaignac (2<sup>e</sup> hussards), affecté  
 au 8<sup>e</sup> chasseurs.
- 12<sup>e</sup> tour. M. Laverdet (1<sup>er</sup> spahis), affecté  
 au 10<sup>e</sup> hussards.
- 13<sup>e</sup> tour. M. Bayon (12<sup>e</sup> dragons), affecté  
 au 3<sup>e</sup> chasseurs ou 3<sup>e</sup> hussards.
- 14<sup>e</sup> tour. M. Coque (6<sup>e</sup> hussards), affecté au  
 16<sup>e</sup> chasseurs.

M. Conneau, lieutenant au 20<sup>e</sup> dragons,  
 est promu au grade de capitaine-instruc-  
 teur (choix, hors tour); affecté au 9<sup>e</sup> chas-  
 seurs.

### ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

Dans le rôle des assises pour la session  
 qui s'ouvre aujourd'hui à Angers, nous re-  
 marquons :  
 Onze accusés pour attentats à la pudeur ;

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE BIJOU DES FIANÇAILLES

— Et déjeuner, dit M<sup>me</sup> Picard, déjeuner, j'en  
 tiens surtout au déjeuner, moi.  
 Et comme elle s'en allait devant, toujours fore-  
 tant à droite et à gauche, elle revint soudain sur ses  
 pas, criant :  
 — Oh ! ma fille, viens donc voir, c'est inappré-  
 ciable dans la chambre à coucher ; quel placard !  
 tu pourras, là, accrocher toutes tes robes.  
 — Oh ! ma mère...  
 — C'est juste en effet, dit la bonne dame, rien  
 n'est décidé, je n'y pensais plus.  
 — Que va dire monsieur ?  
 Et se tournant toute rougissante vers l'honnête  
 propriétaire :  
 — Monsieur, vous excusez ma mère.  
 — Mon Dieu !... après tout, qu'est-ce que ça si-  
 gnifie toutes ces cachotteries ? s'écria M<sup>me</sup> Picard  
 s'empourtant à la fin, si tu n'avis pas l'intention de  
 répondre à la politesse de monsieur, nous ne se-  
 rions pas venues ici, n'est-il pas vrai, Monsieur  
 Grimaud ? On sait bien que tant que ce n'est pas  
 signé, rien n'est fait, mais c'est en train ; d'ailleurs,  
 à la maison me plaît, et à toi ?

Deux pour tentative d'assassinat ;  
 Un pour homicide volontaire ;  
 Un pour abus de confiance.

Un enfant de la basoche qui, plus d'une  
 fois dans sa vie, a enfourché Pégase, vou-  
 drait qu'en ses exploits, l'huissier, sans per-  
 dre de ses attributions, abandonnât son  
 antique et sauvage jargon pour signifier  
 aux parties, en bonne et meilleure forme, le  
 but de sa visite. Aussi a-t-il rédigé, dans la  
 langue des dieux, de nouvelles formules  
 d'actes qu'il soumettra successivement au  
 conseil des sages, afin qu'il en décide et leur  
 donne pleine sanction et force de loi.

Voici comment il libellerait une citation,  
 tout en respectant les exigences de la loi :

### CITATION.

En l'an de grâce mil huit cent quatre-vingt-trois,  
 Le deux novembre ;

A la requête de François  
 Boisvin, négociant, ayant son domicile  
 A Saumur, cité noble, où la vie est facile  
 Et qui pour le touriste offre un séjour charmant,  
 J'ai, Henry Ducesseau, huissier, y demeurant,  
 Et près du tribunal dit de première instance  
 De Saumur, agréé, pour prêter assistance ;  
 J'ai, dis-je, soussigné, donné citation  
 Au sieur Joseph Boisdur, ayant profession  
 De boucher à Bagneux, parlant à la personne,  
 Trouvée en sa maison, de Rosita, sa bonne ;  
 Et ce, pour comparaître, à l'heure de midi,  
 Le neuf du présent mois, le jour de vendredi,  
 A l'audience dite audience civile,  
 Par le juge de paix canton sud de la ville,  
 Devant ce magistrat, en mairie, à Saumur ;  
 Pour se voir condamner à payer (c'est bien dur),  
 A mon sieur requérant, pour boissons qu'il a prises,  
 Lasomme de cent francs, prix de ces marchandises ;  
 Avec tous les dépens.

Et dans ledit endroit,  
 Parlant comme dessus, j'ai de ce simple exploit  
 Laissé copie en forme au prix des plus minimes.  
 Le coût est de cinq francs quatre-vingt-sept cen-  
 times.

Employé pour copie, en bel et blanc papier,  
 De six décimes francs, une feuille en entier.

M., principal clerc.

Qu'en termes élégants ces choses-là sont  
 mises !

### THÉÂTRE DE SAUMUR.

Ce soir lundi, première représentation sur  
 notre scène du grand succès de fou rire, les  
*Boussigneul*.

Personne ne voudra perdre l'occasion de  
 voir une œuvre aussi désopilante.

Au premier acte, nous sommes sur la  
 place publique de la commune de Mardinot.  
 — Les gars, en habits de fête (ils ont mis des  
 bas rayés et remplacé par un bicorne leur  
 bonnet de coton bleu) et les jeunes filles en-  
 rubannées attendent impatiemment l'heure  
 fixée pour le mariage de Madeleine Boussi-  
 gneul, la fille de M. Boussigneul, comman-  
 dant des sapeurs-pompiers de la commune  
 de Mardinot — lequel a donné à sa patrie

une pompe et un tambour de ville, et, de  
 plus, doté la France de la plus gentille en-  
 fant qu'il soit possible de trouver....

Mais n'en disions pas davantage au-  
 jourd'hui, et laissons la parole au *Journal  
 de Maine-et-Loire* qui s'exprime en ces termes  
 sur les *Boussigneul* :

« Ce vaudeville en trois actes a plu au pu-  
 blic, à cause de ses situations plaisantes, à  
 cause de son intrigue assez habilement con-  
 duite, à cause de la bonne interprétation des  
 acteurs et enfin des soins particuliers qu'on  
 a apportés à la mise en scène.

» Le premier acte est un des plus comi-  
 ques de la pièce. Tous les paysans, les  
 paysannes et les pompiers ont rivalisé  
 d'entrain. Aussi ont-ils été applaudis  
 à différentes reprises. M<sup>me</sup> Cantrelle et  
 Nantier ont été écoutées avec plaisir. M<sup>les</sup>  
 Lagarde et Berthe Dalbret, costumées soig-  
 neusement, n'ont pas commis la moindre  
 faute.

» M. Labranche, un comédien qui est  
 aimé par les spectateurs, a obtenu beau-  
 coup de succès. Nous conseillons aux artis-  
 tes en herbe de bien regarder le jeu de M.  
 Leprieux : ils verront qu'il n'est pas exagéré,  
 que cet acteur ne s'en sert que pour souli-  
 gner ses paroles. Le personnage de notre  
 premier comique est un vieux baron orgueil-  
 leux qui essaie de marier son fils à une ri-  
 che roturière pour redorer son blason. M.  
 Linières est un jeune homme plein d'avenir ;  
 il a de la verve et sait toujours son rôle,  
 deux maîtresses qualités pour un acteur. »

Le *Petit Courrier* dit que M<sup>me</sup> Lagarde tient  
 l'emploi de Madeleine avec toute la grâce et  
 l'entrain désirables. Elle a droit à toutes les  
 félicitations. Fort applaudie, ces jours der-  
 niers, dans son rôle charmant des *Deux Ti-  
 mides*, la gracieuse actrice a soulevé des ap-  
 plaudissements les plus unanimes et les  
 mieux mérités.

Prix de la viande de boucherie à Saumur  
 pour la deuxième quinzaine de novembre  
 (taxe officielle).

Bœuf, le kilo .....	4 f. 80
Veau, — .....	2 20
Mouton, — .....	2 40
Lard, — .....	4 80

### POITIERS.

*La Sainte-Cécile*. — De même que les an-  
 nées précédentes, la Société Chorale de Poi-  
 tiers chantera une messe en musique, le  
 25 courant, à l'église Montierneuf, en l'hon-  
 neur de la fête de sainte Cécile.

Jeudi matin, de Sainte-Maure à Châtel-  
 le-rault, la neige tombait à gros flocons, nous  
 dit un voyageur revenant de Paris.

Il en a été de même aux environs de  
 Lussac.

### ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

*L'Espérance* de Blaye nous apprend que  
 le collège laïque de cette ville compte aujour-

d'hui 55 élèves, pour lesquels on paie vingt  
 professeurs ou maîtres d'études.

### Publications de mariage.

Jean-Baptiste Audoux, tailleur de pierre, et  
 Laurence-Caroline Potin, lingère (veuve), tous  
 deux demeurant à Saumur.

André-Augustin Delogré, domestique, et Louise  
 Baudriller, domestique, tous deux demeurant à  
 Saumur.

Pierre-Henri Dupays, ferblantier, et Lucie-  
 Henriette-Marguerite Rémond, sans profession,  
 tous deux demeurant à Saumur.

Jean-François-Bertrand Carteron, cavalier de  
 manège, à Saumur, et Marie-Louise Mazé, coutu-  
 rière, des Rosiers.

### Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7<sup>e</sup> année).

LUNDI 19 novembre 1883,

1<sup>re</sup> représentation de

## LES BOUSSIGNEUL

Vaudeville en 3 actes, de MM. Marot, Poullion  
 et E. Philippe, musique de M. Okolowich.

### Distribution :

Boussigneul .....	MM. Labranche.
De Vieille-Masure .....	Leprieux.
Arsène .....	Linières.
Joseph .....	Hennesse.
Nestor .....	Faucheux.
Gros-Pierre .....	Allain.
Timoléon .....	Carrell.
Honoré .....	Robert.
Constance .....	M <sup>mes</sup> Cantrelle.
Catherine .....	Nantier.
Madeleine .....	L. Lagarde.
Estaline .....	Berthe Dalbret.
Clémentine .....	Juliette Orain.
Lydie .....	Hennesse.
Gardenia .....	Faucheux.
Nadège .....	Guilmain.
Olympe .....	Allain.

Paysans et pompiers.

Bureaux, 8 h. 1/2 ; rideau, 8 h. 1/2.

### LES SOUSCRIPTIONS

Aux 600,000 OBLIGATIONS du

## CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

sont reçues dès à présent à la

### SUCCURSALE DE MAINE-ET-LOIRE,

56, rue de Bordeaux, Saumur.

*La Chlorose et l'Anémie,  
 sont heureusement combattues  
 par l'emploi régulier du FER  
 BRONNÉ. Celui-ci redonne  
 au sang appauvri la colora-  
 tion qu'il a perdue par les  
 maladies.*

Dépôt à Saumur : M. D'huys, pharmacien, et dans  
 la plupart des pharmacies.

— La maison sans doute, mais cela ne suffit pas.  
 — Le mari ne vient qu'après, d'ailleurs il me  
 plaît le mari ; monsieur Grimaud, ma fille s'arran-  
 gera comme elle le voudra, moi vous m'allez et je  
 vous prends pour gendre.

M<sup>me</sup> Bazin savait par expérience que lorsque sa  
 mère était partie, rien ne pouvait l'arrêter, aussi  
 ne l'essaya-t-elle pas ; d'ailleurs, la chose avait été  
 prise du bon côté, on riait, Grimaud tout le pre-  
 mier, et c'est le visage épanoui, la gaieté sur les  
 lèvres qu'on descendit dans la salle à manger et  
 qu'on se mit à table.

Le repas fut, en effet, des plus gais et des meil-  
 leurs, car Joséphine, malgré son mauvais caractè-  
 re, avait tenu à se surpasser ; et, au dessert,  
 l'ancien fabricant d'huiles crut pouvoir entrer  
 dans quelques détails de sa vie et parler comme  
 s'il eût été déjà l'heureux époux de sa jolie invitée.

— Monsieur Grimaud, ça n'est pas chose faite,  
 crut devoir dire celle-ci.

— Qui pourrait désormais faire obstacle à notre  
 bonheur ?

— Mais... nous-mêmes...

— Vous, alors, car pour ce qui est de moi, j'é-  
 pouse des deux mains.

— Oh ! le brave homme, s'écria M<sup>me</sup> Picard qui  
 retourna pour la seconde fois à un petit verre de  
 mercurey qu'elle déclarait délicieux.

— Eh bien soit, mais moi je fais toutes mes ré-

serve, dit M<sup>me</sup> Bazin, tant que je n'aurai pas dit  
 oui... d'ailleurs, vous connaissez le proverbe : sou-  
 vent femme varie...

— Il a trop servi, il est démodé, dit Grimaud  
 riant, et j'y crois si peu pour vous que je vais dès  
 demain commander mon habit de noce.

— Et moi les violons, dit M<sup>me</sup> Picard.

— Des violons, pourquoi faire ?... nous ne dan-  
 serons pas, dit la veuve avec mélancolie et peut-  
 être aussi avec une pointe de regret.

— Tant pis, s'écria la vieille, ce bal m'eut ra-  
 jeunie et rappelé défunt Picard ; en voilà un qui  
 aimait la danse ! Mais c'est égal, il faut l'avouer,  
 il préférerait encore lever le coude que la jambe.

— Ma mère...

### III

On sortit de table, il était temps. Deux heures  
 de l'après-midi. On ne se figurerait jamais que le  
 temps passât si vite.

— Pressons-nous, dit Grimaud, Joséphine vient  
 de me prévenir que la voiture nous attendait.

— La voiture... quelle voiture ?...

— Ne faut-il pas que nous gagnions de l'appétit  
 pour le dîner, j'ai commandé la carriole du père  
 Bonnefoy et nous allons pousser du côté de Saint-  
 Prix. Vous verrez, la vallée est délicieuse, Eaubonne  
 est enveloppé d'une nuée de petits pays qui donnent  
 un avant-goût du paradis.

— J'adore cela, s'écria M<sup>me</sup> Picard, il me sem-  
 ble que j'y suis.

— Dans le paradis ?

— Pourquoi pas ?... j'ai fait mon purgatoire dans  
 le temps, monsieur, j'ai été mariée.

— Oh ! ma mère, soupira la belle M<sup>me</sup> Bazin,  
 cela manque d'opportunité.

— Mais madame n'est pas opportuniste, fit ob-  
 server Grimaud.

— Je vous demande pardon, répondit M<sup>me</sup> Pi-  
 card, et si je parle ainsi, c'est que le pauvre hom-  
 me est mort et que je n'ai plus soif.

Ma mère, vous êtes incorrigible, dit la veuve qui  
 prit le parti de rire et qui ajouta, se tournant vers  
 l'ancien fabricant d'huiles : Surtout, monsieur, ne  
 nous faites pas rentrer trop tard ; songez que vous  
 avez charge d'âmes et que vous répondez de nous.

— Oh ! nous avons le temps de songer au re-  
 tour.

— C'est que nous ne sommes même pas à Er-  
 mont.

— Ici ?... vous êtes à Paris.

— Oui, oui, nous la connaissons, dit M<sup>me</sup> Picard,  
 les Batignolles et Eaubonne se touchent, moyen-  
 nant qu'on emporte son bonnet de nuit ; mais cela  
 ne fait rien, en avant la carriole, nous nous confions  
 à vous, mon gendre.

(A suivre.)

EUGÈNE MORET.

**Marché de Saumur du 17 Novembre**

Blé semence (l'h.)	22 25	Huile de noix	50	130	—
From. 1 <sup>re</sup> q. (l'h.)	18 50	Graine trèfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin.	70	—	—
Halle, moyenn.	77	— luzerne	50	—	—
Seigle . . . . .	75	Foin (dr. c.)	780	75	—
Orge . . . . .	65	Luzerne —	780	70	—
Avoine h. bar.	50	Paille —	780	45	—
Fèves . . . . .	75	Amandes . .	50	—	—
Pois blancs . .	80	Cire jaune .	50	190	—
— rouges . . .	80	Chanvres 1 <sup>re</sup>	—	—	—
Colza . . . . .	65	— qualité (52 k. 500)	42	—	—
Chenevis . . .	50	—	39	—	—
Farine, culas.	157	—	35	—	—

**COURS DES VINS.**

<b>BLANCS (2 hect. 30).</b>	
Coteaux de Saumur, 1881, 1 <sup>re</sup> qualité	100 à »
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	» à »
Ordin., envir. de Saumur 1881, 1 <sup>re</sup> id.	90 à »
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	80 à »
Saint-Léger et environs 1881, 1 <sup>re</sup> id.	90 à »
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	80 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 <sup>re</sup> id.	90 à »
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	80 à »
La Vienne, 1881 . . . . .	60 à 65

**ROUGES (2 hect. 20).**

Souzay et environs, 1881 . . . . .	160 à »
Id. 1881 . . . . .	» à »
Champigny, 1882 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 200 à »
Id. 1882 . . . . .	2 <sup>e</sup> id. 175 à »
Id. 1881 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. » à »
Id. 1881 . . . . .	2 <sup>e</sup> id. » à »
Varrains, 1882 . . . . .	» à »
Varrains, 1882 . . . . .	» à »
Bourgueil, 1882 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 115 à »
Id. 1882 . . . . .	2 <sup>e</sup> id. 100 à »
Id. 1881 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. » à »
Id. 1881 . . . . .	2 <sup>e</sup> id. » à »
Restigné 1881 . . . . .	» à »
Id. 1881 . . . . .	» à »
Chinon, 1882 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 90 à »
Id. 1882 . . . . .	2 <sup>e</sup> id. 80 à »
Id. 1881 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. » à »
Id. 1881 . . . . .	2 <sup>e</sup> id. » à »

**MAGASIN PITTORESQUE**

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.  
Union postale . . . . . 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 15 novembre :

**TEXTE.** — Les Noyers de la Cordelle, à Vézelay (Yonne). — Quelques souvenirs de Magdebourg, par M. H. Carnot, de l'Institut. — Découvertes archéologiques en Chaldée. — Les Aventures de M. Lambkin, gentleman. — L'Ours de neige, par M<sup>me</sup> J. Colomb. — Le Carnet d'un voyageur, par M. Paul Pelet. — Composition et fabrication des verres d'optique, par M. Alfred de Vaulabelle.

**GRAVURES.** — Les Noyers de la Cordelle, paysage; peinture par M. Ad. Guillon. — Feuilles de Tello, en Chaldée (8 fig.). — M. Lambkin, par G. Cruikshank (4 fig.). — Fabrication des verres d'optique (6 fig.).

**LA LANTERNE D'ARLEQUIN**

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

*Sommaire du n° 138:* Une nouvelle infamie. Waldeck à Tourcoing. Le gouvernement des farceurs. Qu'on l'exécute! Choses et autres. Pas de punch. M. Grévy au général Thibaudin (poésie).

**L'AMI DES CAMPAGNES**

Publié sous la direction de J. GONDY DU JARDINET

UN AN . . . . . 7 fr.  
SIX MOIS . . . . . 4  
TROIS MOIS . . . . . 2

17, rue Cassette, Paris.

Les catholiques ont trop longtemps négligé les publications d'un intérêt pratique pour les populations laborieuses des villes et des campagnes. Les révolutionnaires, au contraire, ont su s'emparer d'un très-grand nombre de journaux ou revues traitant spécialement de l'AGRICULTURE, de l'INDUSTRIE et du COMMERCE, et donnant pour ses diverses parties du travail national des renseignements et des informations fort utiles et souvent indispensables.

Or, à la faveur de cette utilité incontestable, les révolutionnaires ont propagé dans le pays leurs funestes doctrines.

Pourquoi n'oserions-nous pas des mêmes procédés pour le bien? — Cette pensée est celle qui a inspiré *l'Ami des Campagnes*. En mettant au service de la propagande catholique un journal de la vie pratique à la campagne, il croit rendre un grand service. En comprenant dans son programme des récits, romans ou nouvelles, il fait une part légitime à ce besoin de distractions qu'un journal doit aussi satisfaire.

*L'Ami des Campagnes* paraît une fois par semaine; il a le format des grands journaux, et son prix extrêmement modique, qui le met à la portée de toutes les bourses, facilite singulièrement l'œuvre de propagande qu'il poursuit et que nous recommandons à nos lecteurs.

Plusieurs de NN. SS. les Evêques ont bien voulu encourager la publication de *l'Ami des Campagnes*: S. Em. le cardinal-archevêque de Toulouse, S. G. M<sup>re</sup> l'archevêque de Tours, S. G. M<sup>re</sup> l'évêque de Blois, S. G. M<sup>re</sup> l'évêque d'Orléans, S. G. M<sup>re</sup> l'évêque du Puy, etc.

**LES ALMANACHS POUR 1884.**

L'Almanach est le livre de tous; celui que le paysan consulte à chaque instant pour savoir l'heure de la lune et le jour de la foire; le marin, pour connaître l'époque de la grande marée; l'ouvrier, pour lire des historiettes; l'homme de loisir, pour se délasser. Aussi, chaque année, ce petit livre se répand par millions d'exemplaires, qui se débilitent aux vitrines des libraires, parfois même des cabarets, qui se colportent dans les foires, et se donnent en cadeau d'étrences.

Il y a donc là un moyen de faire le bien que les hommes de principes et de foi ne doivent pas négliger; car les ennemis de l'Eglise se font de l'Almanach une arme funeste et meurtrière.

Parmi les Almanachs utiles, nous signalons avec confiance aux hommes de bien les *Almanachs du Laboureur, de l'Atelier, du Soldat, du Marin et du Coin du feu*, qui s'adressent à toutes les catégories de lecteurs, aux petites bourses comme aux grosses. Si, pour les répandre, nous avions l'énergie et l'ardeur des protestants, des libres-penseurs, des francs-maçons; si nous les vendions dans les foires, chez les libraires; si nous les donnions à prix réduit, ou même gratuitement, il s'en placerait bien vite un nombre considérable d'exemplaires et le bien se ferait sur vaste échelle.

Ces Almanachs se vendent à Paris, 6, rue Furstemberg.

**L'ATELIER, LE LABOUREUR, LE SOLDAT, LE MARIN:** 25 cent. l'exemplaire, 35 cent. par la poste. — 1 fr. 80 c. la douzaine, 2 fr. 50 c. par la poste.

**LE COIN DU FEU:** 50 cent. l'exemplaire, 65 cent. par la poste. — 3 fr. 60 c. la douzaine, 4 fr. 60 c. par la poste.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

<p><b>Ligne d'Orléans (Service d'Été)</b></p> <p><b>DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.</b></p> <p>3 heures 8 minutes du matin, express-poste. 6 — 45 — matin (s'arrête à la Possonnière). 8 — 56 — matin, omnibus-mixte. 1 — 25 — soir, 3 — 32 — express. 7 — 15 — omnibus. 10 — 36 — (s'arrête à Angers).</p> <p><b>DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.</b></p> <p>3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte. 8 — 21 — omnibus. 9 — 37 — express. 12 — 48 — soir, omnibus-mixte. 4 — 44 — 10 — 24 — express-poste.</p> <p>Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.</p>	<p><b>Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1883)</b></p>																																																								
	<p><b>SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY</b></p> <table border="1"> <tr> <th></th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte soir.</th> <th>Mixte soir.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> <tr> <td>Saumur . . . . . (départ)</td> <td>6 05</td> <td>8 50</td> <td>1 05</td> <td>3 22</td> </tr> <tr> <td>Chacé-Varrains . . . . .</td> <td>6 15</td> <td>9 01</td> <td>1 16</td> <td>3 16</td> </tr> <tr> <td>Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .</td> <td>6 23</td> <td>9 10</td> <td>1 25</td> <td>3 30</td> </tr> <tr> <td>Montreuil-Bellay . . . . . (arrivée)</td> <td>6 38</td> <td>9 27</td> <td>1 42</td> <td>3 47</td> </tr> </table>		Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Saumur . . . . . (départ)	6 05	8 50	1 05	3 22	Chacé-Varrains . . . . .	6 15	9 01	1 16	3 16	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	6 23	9 10	1 25	3 30	Montreuil-Bellay . . . . . (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47	<p><b>MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR</b></p> <table border="1"> <tr> <th></th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte soir.</th> <th>Omn. soir.</th> <th>Direct. soir.</th> </tr> <tr> <td>Montreuil-Bellay . . . . . (départ)</td> <td>6 55</td> <td>9 45</td> <td>4 27</td> <td>8 30</td> </tr> <tr> <td>Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .</td> <td>7 13</td> <td>10 07</td> <td>4 43</td> <td>8 46</td> </tr> <tr> <td>Chacé-Varrains . . . . .</td> <td>7 22</td> <td>10 30</td> <td>4 51</td> <td>8 54</td> </tr> <tr> <td>Saumur . . . . . (arrivée)</td> <td>7 35</td> <td>10 33</td> <td>5 3</td> <td>9 06</td> </tr> </table>		Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.	Montreuil-Bellay . . . . . (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	7 13	10 07	4 43	8 46	Chacé-Varrains . . . . .	7 22	10 30	4 51	8 54	Saumur . . . . . (arrivée)	7 35	10 33	5 3	9 06					
	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.																																																					
Saumur . . . . . (départ)	6 05	8 50	1 05	3 22																																																					
Chacé-Varrains . . . . .	6 15	9 01	1 16	3 16																																																					
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	6 23	9 10	1 25	3 30																																																					
Montreuil-Bellay . . . . . (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47																																																					
	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.																																																					
Montreuil-Bellay . . . . . (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30																																																					
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	7 13	10 07	4 43	8 46																																																					
Chacé-Varrains . . . . .	7 22	10 30	4 51	8 54																																																					
Saumur . . . . . (arrivée)	7 35	10 33	5 3	9 06																																																					
<p><b>SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS</b></p> <table border="1"> <tr> <th></th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> <tr> <td>Saumur . . . . . (départ)</td> <td>6 05</td> <td>7 55</td> </tr> <tr> <td>Montreuil-Bellay . . . . .</td> <td>7 03</td> <td>8 40</td> </tr> <tr> <td>Lernay . . . . .</td> <td>7 14</td> <td>8 51</td> </tr> <tr> <td>Brion-sur-Thouet . . . . .</td> <td>7 27</td> <td>9 09</td> </tr> <tr> <td>Thouars . . . . . (arrivée)</td> <td>7 46</td> <td>9 16</td> </tr> </table>		Mixte matin.	Mixte soir.	Saumur . . . . . (départ)	6 05	7 55	Montreuil-Bellay . . . . .	7 03	8 40	Lernay . . . . .	7 14	8 51	Brion-sur-Thouet . . . . .	7 27	9 09	Thouars . . . . . (arrivée)	7 46	9 16	<p><b>THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR</b></p> <table border="1"> <tr> <th></th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> <tr> <td>Thouars . . . . . (départ)</td> <td>8 56</td> <td>3 50</td> </tr> <tr> <td>Brion-sur-Thouet . . . . .</td> <td>9 09</td> <td>4 02</td> </tr> <tr> <td>Lernay . . . . .</td> <td>9 18</td> <td>4 10</td> </tr> <tr> <td>Montreuil-Bellay . . . . .</td> <td>9 45</td> <td>4 27</td> </tr> <tr> <td>Saumur . . . . . (arrivée)</td> <td>10 33</td> <td>5 03</td> </tr> </table>		Mixte matin.	Mixte soir.	Thouars . . . . . (départ)	8 56	3 50	Brion-sur-Thouet . . . . .	9 09	4 02	Lernay . . . . .	9 18	4 10	Montreuil-Bellay . . . . .	9 45	4 27	Saumur . . . . . (arrivée)	10 33	5 03																				
	Mixte matin.	Mixte soir.																																																							
Saumur . . . . . (départ)	6 05	7 55																																																							
Montreuil-Bellay . . . . .	7 03	8 40																																																							
Lernay . . . . .	7 14	8 51																																																							
Brion-sur-Thouet . . . . .	7 27	9 09																																																							
Thouars . . . . . (arrivée)	7 46	9 16																																																							
	Mixte matin.	Mixte soir.																																																							
Thouars . . . . . (départ)	8 56	3 50																																																							
Brion-sur-Thouet . . . . .	9 09	4 02																																																							
Lernay . . . . .	9 18	4 10																																																							
Montreuil-Bellay . . . . .	9 45	4 27																																																							
Saumur . . . . . (arrivée)	10 33	5 03																																																							
<p><b>MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.</b></p> <table border="1"> <tr> <th></th> <th>Omn. matin.</th> <th>Omn. soir.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> <tr> <td>Montreuil . . . . . (départ)</td> <td>7 22</td> <td>1 53</td> <td>8 35</td> </tr> <tr> <td>Loudun . . . . .</td> <td>7 58</td> <td>2 49</td> <td>9 33</td> </tr> <tr> <td>Argay . . . . .</td> <td>8 27</td> <td>3 14</td> <td>9 53</td> </tr> <tr> <td>Mirebeau . . . . .</td> <td>9 23</td> <td>4 10</td> <td>10 47</td> </tr> <tr> <td>Neuville . . . . .</td> <td>9 55</td> <td>4 25</td> <td>11 17</td> </tr> <tr> <td>Poitiers . . . . . (arrivée)</td> <td>10 32</td> <td>4 56</td> <td>11 52</td> </tr> </table>		Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Montreuil . . . . . (départ)	7 22	1 53	8 35	Loudun . . . . .	7 58	2 49	9 33	Argay . . . . .	8 27	3 14	9 53	Mirebeau . . . . .	9 23	4 10	10 47	Neuville . . . . .	9 55	4 25	11 17	Poitiers . . . . . (arrivée)	10 32	4 56	11 52	<p><b>POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.</b></p> <table border="1"> <tr> <th></th> <th>Omn. matin.</th> <th>Mixte soir.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> <tr> <td>Poitiers . . . . . (départ)</td> <td>5 50</td> <td>12 10</td> <td>6 10</td> </tr> <tr> <td>Neuville . . . . .</td> <td>6 28</td> <td>12 55</td> <td>7 02</td> </tr> <tr> <td>Mirebeau . . . . .</td> <td>6 55</td> <td>1 28</td> <td>7 50</td> </tr> <tr> <td>Argay . . . . .</td> <td>8 01</td> <td>2 27</td> <td>9 10</td> </tr> <tr> <td>Loudun . . . . .</td> <td>8 38</td> <td>3 13</td> <td>10 12</td> </tr> <tr> <td>Montreuil-Bellay (arrivée)</td> <td>9 24</td> <td>4 09</td> <td>10 58</td> </tr> </table>		Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Poitiers . . . . . (départ)	5 50	12 10	6 10	Neuville . . . . .	6 28	12 55	7 02	Mirebeau . . . . .	6 55	1 28	7 50	Argay . . . . .	8 01	2 27	9 10	Loudun . . . . .	8 38	3 13	10 12	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09	10 58
	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.																																																						
Montreuil . . . . . (départ)	7 22	1 53	8 35																																																						
Loudun . . . . .	7 58	2 49	9 33																																																						
Argay . . . . .	8 27	3 14	9 53																																																						
Mirebeau . . . . .	9 23	4 10	10 47																																																						
Neuville . . . . .	9 55	4 25	11 17																																																						
Poitiers . . . . . (arrivée)	10 32	4 56	11 52																																																						
	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.																																																						
Poitiers . . . . . (départ)	5 50	12 10	6 10																																																						
Neuville . . . . .	6 28	12 55	7 02																																																						
Mirebeau . . . . .	6 55	1 28	7 50																																																						
Argay . . . . .	8 01	2 27	9 10																																																						
Loudun . . . . .	8 38	3 13	10 12																																																						
Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09	10 58																																																						

**Tribunal de commerce de Saumur.**

**FAILLITE BRISSET, LOUIS.**

Les créanciers de la faillite du sieur Brisset, Louis, en son vivant maître d'hôtel et commissionnaire à Gennes, sont invités de nouveau à se rendre au Tribunal de commerce, le vendredi 23 novembre 1883, à 10 heures du matin, pour assister à la vérification de leurs créances et l'affirmer devant M. le juge-commissaire.

Les créanciers convoqués de nouveau par le présent avertissement qui n'auraient pas encore remis soit au syndic, soit au greffe du Tribunal de commerce, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre des sommes par eux réclamées, sont priés de le faire sans retard et quelques jours avant la séance de vérification ci-dessus indiquée.

Le greffier,  
L. BONNEAU.

(741)

**A VENDRE**

Ensemble ou séparément;

**PLUSIEURS BEAUX LOTS DE BOIS**

(Chênes de marine, Ormeaux, Peupliers),

Epars ou en futaie, à proximité de plusieurs lignes de chemins de fer.

S'adresser, pour tous renseignements, au régisseur du château du Breuil, près Bressuire (Deux-Sèvres).

A vendre VIN ROUGE de la récolte 1882.

S'adresser à M. BAZILLE, commune de Rou-Marson. (537)

M<sup>re</sup> FLEURIAU, notaire à Bourgueil (Indre-et-Loire), demande un 1<sup>er</sup> clerc.

**AVIS**

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

**A VENDRE**

D'OCCASION,

**UNE PETITE MACHINE A VAPEUR**

De 1 à 2 chevaux.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

JUMENT baie, 7 ans, garantie, montée et attelée, — serait excellente pour la chasse.

S'adresser à M. RAIMBAULT, 40, rue de la Fidélité. (728)

La MAISON GUSTAVE GIRARD, de Saumur, demande une demoiselle pour la vente de blanc et de lingerie. (729)

ON DEMANDE une très-bonne ouvrière en tapisserie. — Travail assuré, payé comptant. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti de magasin et un garçon Nouveautés. S'adresser au bureau du journal.

M<sup>me</sup> RICHARD, marchande de Modes, rue Saint-Jean, demande de suite une apprentie.

Un jeune homme sérieux demande une place de comptable dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

M. ROY, AIME, à Oyron, par Thouars, demande une place de cocher ou valet de chambre; et pour sa femme un emploi de femme de chambre. (705)

PAS DE VENTE AU NUMÉRO

**La France Théâtrale**

Journal officiel des théâtres en France  
Paraissant le Mercredi.

Ce journal publie la liste complète des pièces jouées chaque semaine dans tous les théâtres de France, les nouvelles théâtrales et comptes rendus qui lui sont adressés par ses correspondants des départements et de l'étranger.

BUREAUX: 23, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS.

Abonnements: Trois mois, 10 fr. — Six mois, 18 fr. — Un an, 30 fr.

Pour les abonnements, s'adresser: soit aux correspondants (à Saumur, bureau de l'*Echo Saumurois*), soit à l'administration de la *France Théâtrale*, en envoyant un mandat-poste à l'ordre de M. A. GINEL, directeur, à l'adresse ci-dessus.

LA  
**Régisse Sanguinède**  
GUÉRIT  
les Rhumes, Gastrites, Crampes,  
Migraines d'Estomac  
et facilite la Digestion.  
0<sup>fr</sup>75 dans toutes Pharmacies.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1871; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

**BANDAGES HERNIAIRES**

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

**GRANDS MAGASINS**

DE

**l'Épicerie Moderne**

Rue et Place du Marché-Noir.

**L. ALLORY**  
SAUMUR.

**ÉTUDE DE LA RELIGION**  
PETITS TRAITÉS OFFERTS A SES PAROISSIENS

Par M. l'abbé MÉRIT,

Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et DEZE, libraire, rue Saint-Jean.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.